



Tana High-Level Forum
on Security in Africa



IPSS



Tana -CICR-OIF- Dialogue Multipartite Pré-Tana
« Climat et sécurité en Afrique: Focus sur le Sahel »
Judi 8 Septembre 2022 |Format Hybride | Addis-Abeba, Hyatt Regency Hotel / (Zoom)
Note de conceptuelle

I. Introduction

La 10^{ème} édition du Forum de Haut Niveau de Tana sur la sécurité en Afrique se tiendra en 2022 à Bahir Dar en format hybride sous le thème « *Gérer les menaces sécuritaires : Construire la résilience pour l'Afrique que nous voulons* ». Dans cette optique, le Secrétariat du Forum organise en partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), un dialogue régional multipartite sur un thème qui fait écho au Forum principal. Le but est d'atteindre davantage de communautés sur le Continent et de contribuer ainsi à la création d'une plateforme où les idées et les synergies sur les solutions centrées sur l'Afrique en matière de paix et de sécurité peuvent converger vers des objectifs plus larges, afin d'éclairer la prise de décision, la formulation et la mise en œuvre des politiques au niveau de l'UA, des Communautés économiques régionales (CER) et des Mécanismes régionaux. Ce Dialogue régional multipartite dans la perspective du Forum de Tana 2022 a pour thème « *Climat et sécurité en Afrique : Focus sur le Sahel* », et se tiendra le jeudi 8 septembre 2022 à Addis-Abeba en format hybride. Cette note conceptuelle est élaborée pour donner les orientations de cette conférence pré-Forum de Tana.

II. Contexte

De nombreuses données convergent vers le constat selon lequel l'Afrique n'émet que 3% des émissions de gaz à effet de serre dans le monde. Pourtant, l'écosystème africain est affecté de manière disproportionnée par le dérèglement climatique, compte tenu de la virulence des phénomènes auxquels il est soumis. On peut citer sans exhaustivité : les longues périodes de sécheresse, les forts changements fluviométriques, les variations de température, ou encore la pollution atmosphérique, qui alimentent à leur tour des menaces de nature migratoire, conflictuelle (éleveurs/pêcheurs/agriculteurs), sanitaire, alimentaire, économique, écologique, et dans une moindre mesure terroriste. En conséquence, 57 % des pays d'Afrique supportent le poids le plus lourd des impacts du dérèglement climatique et des risques de fragilité politique que l'on retrouve en Afrique subsaharienne. D'un côté, les risques climatiques sont plus prononcés dans les pays fragiles et leurs conséquences dépassent les frontières. De l'autre côté, les conflits affaiblissent la capacité des populations et des institutions à faire face aux chocs, et les personnes affectées par ces derniers sont particulièrement vulnérables aux chocs et aux catastrophes climatiques. C'est pourquoi les communautés vivant sur les lignes de front de la guerre, de la violence et de la dévastation citent plus fréquemment et de manière plus urgente les chocs climatiques comme un sujet de préoccupation majeur.

Un réel constat peut être fait démontrant que le changement climatique a un impact croissant sur le Continent africain, en frappant plus durement les plus vulnérables, en contribuant à l'insécurité alimentaire, aux déplacements de population et en mettant une pression sur les ressources hydriques. Ces derniers mois, divers pays ont été victimes d'inondations dévastatrices, d'invasion de criquets pèlerins, de sécheresse sévère et de menaces de famine. Le bilan humain et économique de ces phénomènes a été aggravé par la pandémie de la COVID-19 et par une pénurie alimentaire et d'engrais résultant de la récente guerre entre la Russie et l'Ukraine qui affecte surtout l'Afrique.

Par conséquent, le processus initié par l'Union africaine (UA) et contenu dans son Agenda 2063 pour la réalisation des objectifs continentaux de paix, de sécurité et de prospérité, confirme d'une part l'importance accordée par l'UA à la mise en œuvre de politiques climatiques et environnementales inclusives à tous les niveaux (national, régional, continental et international), et justifie d'autre part l'existence d'instruments financiers spécifiques dont le continent s'est doté, tels que le fonds spécial *Clim-Dev Africa* ou le Fonds pour le changement climatique en Afrique.



Tana High-Level Forum
on Security in Africa



IPSS



ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie

Bien que des actions concrètes ont déjà été identifiées, comme la lutte contre la déforestation, l'accélération de la transition énergétique (solaire-électrique-éolien, biomasse, etc.), le recyclage des déchets, ou encore le développement d'un système d'alerte et de réponse rapide, les spécialistes s'accordent à dire que le principal défi reste aujourd'hui la mobilisation des ressources financières, matérielles et humaines.

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a pour sa part mené un dialogue constructif, en 2020, avec près de 10 000 jeunes âgés de 15 à 35 ans et issus de 83 pays, pour recueillir les priorités de la jeunesse sous forme de consultation, et ce, à l'occasion de son cinquantième anniversaire. Les résultats montrent que les jeunes (dont 51% de femmes) ont un intérêt majeur pour les questions environnementales et climatiques et souhaitent être davantage impliqués dans la définition et la mise en œuvre des politiques de développement durable.

En conséquence, sensibiliser, éduquer et responsabiliser au-delà des jeunes, les femmes et l'ensemble de la société civile aux questions climatiques et environnementales, s'avère impératif pour la préservation de la planète au profit des générations futures. La préservation de l'environnement en Afrique comme ailleurs, est une question de survie pour de nombreuses communautés.

En outre, le changement climatique et la dégradation de l'environnement n'alimentent pas seulement les conflits et les problèmes de sécurité existants en Afrique, mais peuvent aussi prolonger ou contribuer à de nouveaux conflits qui frappent lourdement les groupes les plus vulnérables. Si la pauvreté, associée aux effets du changement climatique (sécheresse, inondations ou maladies), poussent des millions de personnes au bord de la famine et des conflits, elles amplifient les besoins et les réponses humanitaires sur le terrain. La destruction d'infrastructures telles que les routes, les hôpitaux, les écoles, les industries et les maisons affecte les vies et les moyens de subsistance. Tous ces facteurs mettent à rude épreuve des populations qui ont déjà du mal à gagner leur vie et à nourrir leur famille. L'érosion des moyens de subsistance conduit à des déplacements, à l'exode rural, à une demande accrue de ressources et donc à une concurrence pour l'eau et tous les autres produits de première nécessité, ce qui peut ensuite alimenter des tensions sociales et des conflits violents susceptibles d'extirper les populations de leurs foyers et d'entraîner une augmentation des déplacements. Par conséquent, les réponses humanitaires et les initiatives de renforcement de la résilience sont continuellement en danger.

L'environnement naturel, tel que nous le connaissons, est rarement épargné par les conflits armés. Les attaques peuvent entraîner une contamination de l'eau, du sol et de la terre, ou libérer des polluants dans l'air. La dégradation de l'environnement menace la santé et la survie des populations affectées par les conflits et peut entraîner des déplacements de population à grande échelle, elle peut également limiter la capacité de résistance des populations au changement climatique et aux chocs. Si une certaine quantité de dommages environnementaux peut être inhérente à la guerre, elle ne peut être illimitée. Le droit international humanitaire ne traite pas de tous les impacts environnementaux de la guerre, mais il contient des règles qui protègent l'environnement naturel et qui cherchent à limiter les dommages qui lui sont infligés par les conflits armés. En réponse à une demande de l'Assemblée générale des Nations unies et à la suite de consultations avec des experts internationaux, le CICR a publié en 1994 des directives visant à faciliter l'instruction et la formation des forces armées en matière de Droit international humanitaire (DIH) protégeant l'environnement naturel. En 2020, le CICR a publié ses directives actualisées sur la protection de l'environnement naturel dans les conflits armés, qui énoncent 32 règles et recommandations existantes relatives à la protection de l'environnement en vertu du DIH. Elles reflètent l'évolution du droit international depuis 1994, dans des domaines allant de la loi sur les armes à la manière dont les règles régissant la conduite des hostilités s'appliquent à l'environnement naturel. Pendant que le travail du CICR se poursuit avec des personnes dont la vie a été bouleversée par des dommages environnementaux liés à des conflits, le constat fait aujourd'hui est que leurs difficultés se sont aggravées par la crise climatique qui s'intensifie rapidement.

A la lecture de ce qui précède, et dans le contexte d'insécurité multiforme qui prévaut au Sahel, et de l'alerte donnée le 9 août 2021 par le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) et l'ONU suite au retard pris dans le respect des engagements liés à l'Accord de Paris sur le climat (2015), notre réflexion porte sur l'Afrique en général et sur la région sahélienne en particulier, plus fortement impactée par la relation de causalité négative existante entre climat et sécurité. En effet, cette zone s'inscrit dans une crise



Tana High-Level Forum
on Security in Africa



IPSS



climatique de longue durée, les grandes famines des années 1970 ont marqué à jamais cet espace en poussant les survivants vers la côte ouest africaine. La conséquence directe reste une double fragilité de l'arrière-pays et du côté maritime.

Selon le ministère nigérien de l'Action humanitaire et de la Gestion des catastrophes, les fortes précipitations qui ont frappé le pays en août 2021 ont causé la mort de 57 personnes et plus de 11 000 ménages ont été affectés.

Toujours en août 2021, le Tchad a dû accueillir un important afflux de près de 11 000 réfugiés de l'extrême Nord du Cameroun dans la ville d'Oundouma, suite à des affrontements communautaires entre éleveurs et pêcheurs pour l'utilisation des eaux du Lac Tchad (fleuve Logone), dont le niveau a baissé de 95% au cours des 60 dernières années, selon le HCR. Dans les deux cas, les risques de maladies (paludisme, choléra et Covid-19), d'abandon scolaire et de vulnérabilité, en particulier pour les filles et les femmes, vont augmenter. La rareté des ressources, combinée à l'effondrement de la gouvernance, crée un climat d'incertitude dans cette région.

C'est dans ce contexte critique que se sont tenus le Congrès mondial de la nature de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) en septembre 2021 à Marseille (France), la COP 26 sur le changement climatique, en novembre 2021 à Glasgow, et la COP 15 sur la biodiversité en mai 2022 en Côte d'Ivoire. Ces rendez-vous majeurs pour le monde en général, mais surtout pour l'Afrique et le Sahel, zone aride à la biodiversité fragile, servent d'abord de lieu de plaidoyer et de sensibilisation à la fragilité de cet espace, puis de lieu de collecte des financements nécessaires aux différents projets à mener.

À cet égard, il est important de souligner la proactivité dont fait preuve l'Union africaine pour soutenir les États sahéliens face à cette situation. Ce soutien s'est matérialisé par la construction de la Grande Muraille Verte du Sahel (GMV) et a conduit en juin 2010 à la création de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte, agence pour laquelle le Forum d'Investissement de janvier 2021 à Paris a facilité la mise en place de son « *initiative des accélérateurs* » sur la période 2021-2025. Ce projet d'envergure, qui concerne directement 11 pays de Djibouti au Sénégal, traverse l'Afrique d'Ouest en Est avec pour objectif à court terme de reverdir une bande de 8 000 km, et à long terme de créer 10 millions d'emplois verts, de lutter contre la désertification, l'insécurité alimentaire, l'exode rural, le terrorisme, l'immigration clandestine ou toute autre forme de criminalité transnationale, tout en préservant les espèces menacées.

III. Objectifs généraux et spécifiques :

De manière générale, la conférence vise à partager des idées, des expériences et des pratiques pour :

- Mieux comprendre les défis engendrés par le changement climatique ;
- Mieux travailler pour assurer la sécurité de tous et consolider les efforts pour la paix, la stabilité et le développement durable au Sahel ;
- Mettre en lumière les différentes initiatives menées et en cours de réalisation par les Etats, les organisations régionales et l'Union Africaine ainsi que l'expertise de l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD), du CICR et d'autres parties prenantes.

Plus spécifiquement, la conférence vise à :

Fournir une approche prospective des questions de climat et de sécurité dans la région du Sahel ;
Encourager l'implication des jeunes, des femmes et des organisations de la société civile dans les efforts locaux, nationaux et internationaux pour faire face aux multiples défis de sécurité accentués par le changement climatique ;
Influencer les acteurs du climat avant la COP 27 pour qu'ils soutiennent l'Afrique dans ses efforts d'adaptation et d'atténuation qui réduiront les problèmes cumulés du climat et de la sécurité, notamment la sécurité alimentaire, la sécheresse, la famine et/ou les inondations et la dégradation de l'environnement, tout en sensibilisant et en promouvant les directives du droit international humanitaire sur la protection de l'environnement naturel pendant les conflits armés ;



Tana High-Level Forum
on Security in Africa



Formuler des propositions, des recommandations et des solutions pour faire face aux urgences humanitaires, sécuritaires, politiques et socioculturelles que le changement climatique accélère dans la région du Sahel.

IV. Résultats escomptés

À l'issue de la conférence, les participants, les acteurs et autres parties prenantes du processus de paix et de sécurité en Afrique auront acquis :

- Une meilleure compréhension du lien entre paix et sécurité/développement/humanitaire ainsi qu'une meilleure appréciation des interdépendances entre gouvernance, résilience et sécurité dans le contexte du changement climatique ;
- Des solutions possibles pour répondre aux besoins immédiats des communautés tout en capitalisant sur la résilience à long terme des populations ;
- Une bonne connaissance et compréhension de l'impact intrinsèque du climat et des conflits sur l'environnement, ainsi que de la nécessité de trouver une solution inclusive aux besoins de résilience et d'adaptation des zones affectées par les conflits, en invitant les États africains à utiliser les règles du droit international humanitaire protégeant l'environnement pendant les conflits armés ;
- L'importance de l'implication des jeunes et des femmes dans la perspective de la consolidation de la paix et de la sécurité dans la région du Sahel.

V. Livrables

Les livrables attendus du Forum sont les suivants :

- Un dialogue face à face frais, franc et approfondi sur les questions urgentes de paix et de sécurité pour produire des idées innovantes, en plus d'ouvrir de nouvelles fenêtres d'opportunités pour des solutions ;
- Production de clips vidéos de la conférence ;
- Diffusion des discussions et des clips vidéos de la conférence sur les réseaux sociaux ;
- Édition d'une publication électronique (e-book) présentant les résultats du forum.